

Relevé de conclusions CS IMMM – 15 juin 2020

Présents (V=visio) : G. Dujardin, P. Bertus, R. Busselez (V), G. Brotons (V), P. Ruello (V), G. Vaudel, O. Colombani (V), N. Delorme, S. Pascual 5V), G. Corbel (V), C. Legein (V), R. Busselez (V), P. Daniel, L. Fontaine, V. Maisonneuve

Ordre du jour :

- Mode de désignation des animateurs du CS.
- Sélection des projets FIR 2020 : à ce jour 3 demandes ci-jointes.
- Procédure CNRS Dialog: état des lieux
- Question diverses

1. Mode de désignation des animateurs du CS (voir présentation PPT pour le classement à l'issue des auditions)

Le règlement intérieur de l'IMMM (page 22) :

« Le conseil scientifique de l'Unité est nommé par le Directeur d'Unité.

Il est composé du Directeur d'Unité, des Directeurs-adjoints, ainsi que de l'ensemble des représentants des thématiques de l'IMMM qui en sont membres permanents élus. **Les représentants des thématiques au sein du conseil scientifique sont les animateurs élus de chaque thématique.**

Le conseil scientifique de l'Unité désigne 5 membres extérieurs, membres de droit. Ils conseillent l'équipe de direction et rendent leurs avis sur les orientations scientifiques de l'IMMM.

Un représentant de la commission ITA-BIATSS est membre invité permanent du conseil scientifique. »

Proposition direction IMMM

Elections par les membres de la thématique

Corps électoral : C-EC-IR

Personnel IT-BIATSS : désignation du représentant par la commission ad-hoc

Cas des C-EC-IR inscrits à 2 thématiques : 1 seul vote mais possibilité de voter au choix soit dans la thématique principale, soit dans la thématique secondaire, après en avoir informé la direction (pour constitution de la liste des votants).

Il est nécessaire de poursuivre les discussions à la fois au sein des thématiques et dans la commission BIATSS. Pour cette dernière, il est nécessaire que les choix qui avaient été donnés par une partie des BIATSS soit précisé dans le cadre de l'élection des animateurs.

- Qui a le droit de voter pour les élections des animateurs: C/EC, IR et la question se pose pour IT/BATSS dans la mesure où ils disposent par ailleurs d'un représentant.
- Où votent les personnes inscrites dans plusieurs thématiques: dans chaque thématique ou dans une seule (principale/secondaire)?

Le débat sur le sujet permet de constater que les avis sont multiples et divergents. Après discussion, le CS n'a pas convergé. La direction a demandé :

- A la représentante des ITA/BATSS de sonder ces derniers sur le premier point.
- Aux animateurs thématiques de sonder les membres des thématiques sur les deux points. -> Dead line pour un retour à la direction par email: fin juin.

La direction prendra ensuite une décision sur les 2 points.

2. Sélection des projets FIR 2020 : à ce jour 3 demandes ci-jointes.

3 projets pour 3 financements possibles selon les critères :

- Dépôt d'un projet par un membre de l'IMMM
- Les projets soumis auront une dimension collective qu'elle soit inter ou intra thématique. Un « bonus » sera ainsi accordé aux projets inter-thématiques et à tout projet intra-thématique mais ayant un effet structurant et/ou inter axe.
- Pas de bénéficiaire hors IMMM
- Expertise et proposition d'attribution par le CS IMMM
- Validation définitive par direction IMMM
- Bilan a posteriori : les porteurs de projets seront invités à présenter leurs résultats en CS l'année suivante
- Pour 2020: 3 financements possibles à hauteur maximum de 5000€.

Projets déposés et validés :

1.S. Piogé (POL) et M. Lamy de la Chapelle (PSC)

Polymérisation radicalaire induite par excitation optique de nanoparticules d'or

2. A. Boussonière (SO) , A.S. Castanet (SO), N. Delorme (POL) et J.F. Bardeau (PSC)

Molécules intelligentes : influence de la structure chimique sur les propriétés de photo-liquéfaction

3. F. Renou (POL), O. Colombani (POL), S. Guillaume (SO), A. Nourry (SO)

Synthèse de glycopolymères comme stabilisants d'émulsions et étude de leur interaction avec des lectines de bactéries

Les 3 projets répondent aux critères du FIR. Ils sont validés par les membres du CS.

3. Procédure CNRS DIALOG : état des lieux

Liste des éléments pour établir la demande DIALOG 2021 :

- Mise à jour du mot du directeur (qq lignes par thématique),
- Inventaire des demandes CR CNRS : Fiche de poste PSC remontée pour un poste de CR CNRS, candidat actuellement en postdoc à PSC (PSC), Fiche de poste CR Plasma remontée (POL), Fiche de poste CR polymères multi-fonctionnels remontée (POL)
- postes université, Postes 28 : MCF (N. Delorme) et PR (A. Gibaud), Profil 33 : MCF (J. Renaudin) + Poste 28 : MCF OIU + Demande de rehaussement/création poste Pr33.
- Emplois IT-BIATSS (ci-après liste selon DIALOG 2020)
 1. CNRS - INC 1 AI BAP B — Assistant-e ingénieur-e en analyse chimique
 2. UNIV DU MANS 2 IE BAP E — Ingénieur-e en calcul scientifique
 3. CNRS - INC 3 T BAP B — Technicien-ne en chimie et sciences physiques
 4. UNIV DU MANS 4 IE BAP B — Ingénieur-e en analyse chimique
 5. UNIV DU MANS 5 T BAP B — Technicien-ne en chimie et sciences physiques
 6. CNRS - INC 6 T BAP J — Gestionnaire financier-e et comptable
- Demandes d'équipements : prévoir une actualisation du PPI 2017-22, PPI 2020 : RMN, PPI 2021 : Chromatographe A4F, Aimant RPE et AFM (N. Delorme indique qu'un AFM moins performant a été acquis en 2019 et par conséquent, il n'est plus nécessaire de prévoir un tel achat l'année prochaine).
- DOR (dialogue objectif recherche) : réunion en présence des 2 tutelles prévue le 25/11/2020 (a lieu tous les 2 ans),
- L. Fontaine propose de relancer le LAUM sur une proposition d'un personnel technique commun LAUM/IMMM

4. Question diverses

- LMU a adhéré au Pôle de compétitivité des biothérapies. Une réunion d'échange avec la direction du pôle sur les projets de l'IMMM est prévue prochainement (24 ou 26 juin). Les collègues intéressés (1 par thématique) sont invités à participer.
- V. Maisonneuve indique qu'il se porte candidat à la future direction de l'IMMM. R. Busselez pose la question sur l'alternance entre un directeur chimiste et physicien. P. Daniel indique que ce n'est pas écrit dans les règles de l'élection du DU mais que c'était plus une proposition.

-L. Fontaine et P. Daniel vont suggérer un calendrier pour les élections et en discuterons avec les candidats à la direction.

- Retour sur la rédaction du bilan : échange autour de la thématique SO dont la dernière version écrite du bilan n'a pas été prise en compte par erreur (de P. Daniel) pour analyse des diverses contributions.